

Une équipe toujours au travail pour vous

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,
Chantal Davidson, Chantal Lutz,
Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron,
Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu,
Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier,
Annie Hillcock, Jeanine Lamaison,
Bernard Depons, Guilayne Nailly,
Jeanine Boudé, Catherine Picquet,
Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba,
Michel Mége, Jean-François Lagoeyte,
Nicolas Tachon, Olivier Bousquet,
Cathy Dupouy-Vantrepol,
Claude Tauzy, Akia Lafont

contact@unautremont2.fr

Chères Montoises, chers Montois,

Le 30 mai, nous avons eu une séance de la Communauté d'Agglomération du Marsan pour le moins agitée et nous tenions à vous en rendre compte. Sur une question importante, à savoir le transfert de l'établissement "Jeanne Mauléon" au Centre Intercommunal d'Action Sociale, Geneviève Darrieussecq a regretté, une fois encore, la précipitation et l'absence de transparence dans l'élaboration du dossier.

Devant les refus de M. Jullian de lui remettre un document public (!) et que nous jugions indispensable de consulter avant de pouvoir voter une délibération, nous n'avons pas eu d'autre alternative que de quitter la séance. Sachez que nous le regrettons.

Cet incident est pour nous le reflet d'une attitude générale qui prévaut à la C.A.M depuis plusieurs années, et d'un manque de transparence et de contrôle démocratique.

De plus Mont de Marsan y a été trop souvent la grande oubliée, alors qu'elle en représente plus de 60% de la popu-

lation. Il suffit pour s'en convaincre de regarder l'état de notre voirie, ou encore de voir que le dossier de la voie Manot-Gare et du pôle multimodal, pourtant voté, n'a toujours pas été lancé.

Comment accepter que des dossiers aussi importants que le transfert de services comme les aides ménagères à domicile ou l'établissement Jeanne Mauléon, soient décidés sans qu'il n'y ait jamais eu de vote officiel en séance ?

Comment accepter que les élus ne puissent pas analyser les conditions matérielles et financières de ces transferts ?

Que veut-on nous cacher ?

Nous voulons une Communauté d'agglomération qui fonctionne de façon solidaire, dans un esprit de travail collectif, mais aussi de façon démocratique ! Le mode de gouvernance a été un thème fort de notre campagne électorale et nous nous attacherons à continuer à porter ces valeurs de transparence, de rigueur et d'honnêteté.

Sachez par ailleurs que nous restons mobilisés pour continuer à travailler pour Mont de Marsan. Nous augmentons ainsi nos efforts pour les écoles, la voirie, votre cadre de vie, l'animation de la ville et nous poursuivons les grands dossiers de demain (réhabilitation du quartier Nord, médiathèque...). De très nombreuses infrastructures de la ville sont en mauvais état et nécessiteront toute notre attention. Le travail est immense mais passionnant, et nous entendons le mener à bien pour notre ville.

Nous vous souhaitons un très bel été, avec en point d'orgue les fêtes de la Madeleine, que le nouveau comité des fêtes a su organiser en urgence. Nous vous donnons rendez-vous en septembre ou nous espérons pouvoir vous permettre de fêter les héros du Stade Montois Rugby en Top 14 dans de nouvelles tribunes.

Vos élus « Un autre Mont2 »

Choqués

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga,
Abdallah El Bakali, Jean Philippe Guerini,
Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

Le service public de l'Education Nationale est mis à mal par de nombreuses réformes, mettant ainsi en péril les établissements scolaires montois.

Tout d'abord un manque flagrant de postes de professeurs, un manque d'accompagnement des élèves en difficulté, la remise en cause des programmes, le réaménagement du temps scolaire sans concertation, des options disparues, cette liste n'est pas exhaustive, mais chaque mesure affaiblit l'éducation des jeunes montois.

La suppression de 2 heures par semaine fixée par le décret Darcos du 15 mai 2008 en est le dernier exemple. Cette mesure revient à faire perdre 12 jours de scolarité aux enfants du 1^{er} degré, ce qui équivaut avec les précédentes réductions opérées depuis 1969, à une année complète de scolarité élémentaire en moins. La circulaire prévoit que les 2 heures "supprimées" seront réaffectées aux élèves en difficulté, mais en surchargeant leurs journées et surtout

en les stigmatisant.

Dans cette période où l'ensemble de la communauté éducative, les professeurs, les élèves et les parents s'interrogent et même pour beaucoup dénoncent ces réformes, comme de nombreux montois, nous avons été choqués par la parution dans le journal municipal d'une publicité pour les établissements privés montois.

Nous avons également été choqués par la baisse des crédits pour l'entretien des écoles montoises, mais aussi par l'abandon des grosses restructurations de groupes scolaires, notamment celui de Saint Médard, pourtant programmé par la précédente municipalité.

Nous avons également été choqués par des annonces sur le service minimum dans les écoles, qui devrait être instauré dans notre Ville, service qui incomberait au personnel municipal et non à des professeurs, et qui consisterait à tout simplement porter atteinte au droit de grève.

Nous avons également été choqués par l'abandon de la plate forme sociale pourtant finie, et qui n'attendait plus que les associations pour fonctionner. Comme vous l'avez compris, tout dossier qui ne plait pas est réputé mal ficelé, celui là était pourtant limpide, à l'agglomération la construction, à la Ville le fonctionnement et les délibérations de l'époque ont pourtant été prises à l'unanimité...A ce jour c'est donc près d'un an que les associations montoises devront patienter avant de prendre possession des lieux, le temps que l'agglomération et l'ensemble des communes délibèrent. L'attitude revancharde de la nouvelle municipalité vis-à-vis des autres collectivités locales nous inquiète pour l'avenir de Mont de Marsan, nous ferons tout de notre côté pour que notre Ville ne soit pas bloquée pour son avenir.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter de bonnes fêtes de la Madeleine et de bons congés d'été.